

CONSEIL MUNICIPAL
22/6/2020

Secrétaire : Carole BEAUGUILLAUME ZINCK

18h30 : Prise de parole de Monsieur le Maire Eric PENSALFINI

**Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du conseil.
29 conseillers sont présents.**

Scrutateurs : Mme Christine MINERY et M. Antoine THOMASSIN

Il n'y a pas de question à soulever avant le démarrage de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

**1 – Indemnités des Elus : diminution pourcentage Indemnité M. le Maire
Vote : 26 pour, 3 abstentions, unanimité**

2 – Indemnités des Elus

Monsieur le Maire précise qu'il y a une modification à savoir qu'il y a 11 conseillers municipaux délégués et 6 conseillers municipaux.

Mme MINERY prend la parole et demande que les indemnités soient indiquées en Euros et évoque le fait que les élus d'opposition ne perçoivent plus d'indemnités alors qu'ils souhaitent en bénéficier.

Monsieur le Maire a demandé à Mme MINERY de préciser sa demande par mail aux services afin qu'elle obtienne une réponse précise sur les indemnités en Euros.

Par ailleurs, en ce qui a trait aux indemnités des élus de l'opposition, il a fait valoir qu'il se rapprochait des usages des communes de la Métropole gérées par l'opposition qui elles, n'en accordaient pas à leur opposition (Malzéville, Essey, Seichamps, Tomblaine, Maxéville). Pas un seul membre de l'opposition n'a d'indemnité. Il ne fait que comme les socialistes qui ont soutenu l'équipe d'opposition.

Enfin, Monsieur le Maire indique que l'augmentation du nombre d'habitants a généré une majoration des indemnités des élus (DSU, plus de 10.000 habitants).

Vote : 26 pour, 3 contre, majorité

3 – Majoration taux indemnités des Elus

Vote : 26 pour, 3 contre, majorité

4 – Désignation des délégués du Conseil Municipal au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Liste :

Marie José DAVANZO
Emeline NESME
Stéphane PERNOT
Christine HINSINGER
Marie-Line RUBINI
Céline LALLEMENT
Gérard GRANDCLAUDON

Vote : 29 votants, 29 pour, unanimité

5 – Représentation de la Ville au SIGCF (Syndicat Intercommunal de Gestion de la Crèche Frimousse)

Liste :

Béatrice BAUER
François-Marie LHUILLIER
Erika COSSET

Vote : 29 votants, 26 pour, 3 blancs, unanimité

6 – Election des membres de la Commission Permanente pour les Appels d'Offres (CAO)

Monsieur le Maire est Président car la commune a plus de 3.500 habitants.

Liste (5 membres du Conseil Municipal, 5 suppléants) :

Jean-François MIDON	Suppléants : Catherine VIEUX-MELCHIOR
Laurent SANTOS	Béatrice BAUER
Bernard RAPENNE	Francis LADENT
Pascal TERRIBLE	Hermine DAMIEN
Christine MINERY	Gérard GRANDCLAUDON

Vote : 29 votants, 29 pour, unanimité

7 – Désignation des membres de la Commission Auxiliaire de Sécurité

Monsieur le Maire précise qu'il y aura collaboration avec le SDIS

Liste :

Michel THEVENOT
Laurent SANTOS
Philippe CHAUFER
Alain VIBERT
Willy CLAREN

Vote : 29 votants, 26 pour, 3 abstentions, unanimité

8 – Désignation des membres de la Commission d'Octroi des primes de ravalement

Liste :

Jean-François MIDON
Laurent SANTOS
Bernard RAPENNE
Hermine DAMIEN

Vote : 29 votants, 26 pour, 3 abstentions, unanimité

9 – Désignation d'un représentant de la Ville à SCALEN

Titulaire : Bernard RAPENNE

Suppléant : Alain VIBERT

Vote : 29 votants, 26 pour, 3 abstentions, unanimité

10 – Désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense

Titulaire : Maryse TAKORABET

Vote : 29 votants, 26 pour, 3 abstentions, unanimité

11 – Désignation du représentant de la Ville au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du Grand Nancy (n'est pas en fonction faute de moyens)

Monsieur le Maire est titulaire d'office

Suppléants : Jean-François MIDON & Michel THEVENOT

Vote : 29 votants, 26 pour, 3 abstentions, unanimité

12 – Désignation d'un représentant de la Ville aux Commissions d'Attributions des Logements (CAL)

Titulaire : Michel THEVENOT

Suppléante : Céline LALLEMENT

Vote : 29 votants, 26 pour, 3 abstentions, unanimité

13 – Désignation d'un représentant de la Municipalité au RAM (Relais d'Assistantes Maternelles)

Titulaire : François Marie LHUILLIER

Vote : 29 votants, 26 pour, 3 abstentions, unanimité

14 – Désignation d'un représentant de la Ville à la Mission Locale du Grand Nancy

Titulaire : Aurélia FETICK

Vote : 29 votants, 26 pour, 3 abstentions, unanimité

15 – Désignation d'un représentant de la commune dans les instances associatives de la Maison de l'Emploi du Grand Nancy

Titulaire : Aurélia FETICK

Vote : 29 votants, 26 pour, 3 abstentions, unanimité

16 – Désignation d'un représentant de la Ville au Conseil d'Administration du Plan d'Insertion par l'Economique de l'Agglomération Nancéienne

Titulaire : Aurélia FETICK

Vote : 29 votants, 26 pour, 3 abstentions, unanimité

17 – Désignation d'un représentant de la Ville au conseil d'établissement du foyer « l'Eau Vive »

Titulaire : Nathalie MILLEY

Vote : 29 votants, 26 pour, 3 abstentions, unanimité

18 – Désignation des représentants de la Ville au Conseil d'Administration de l'organisme de gestion du Foyer « Le Clos Pré »

Titulaire : Nathalie MILLEY

Vote : 29 votants, 26 pour, 3 abstentions, unanimité

19 – Désignation d'un représentant de la Ville au Conseil d'Administration de l'Hôtel Club

Titulaire : Marie Line RUBINI

Vote : 29 votants, 26 pour, 3 abstentions, unanimité

20 – Désignation d'un représentant de la Ville à la SPL Grand Nancy Habitat

Titulaire : Michel THEVENOT

Vote : 29 votants, 26 pour, 3 abstentions, unanimité

21 – Création et composition des Commissions Municipales

Monsieur le Maire rappelle qu'il y aura 8 commissions dont certaines fonctionneront en duo (ex. : Logement/Travaux, Séniors/Social, ...). Il faudra installer ces commissions dans les 8 jours, en présence de Monsieur le Maire.

Les commissions :

- 1- Finance
- 2- Culture
- 3- Travaux
- 4- Séniors
- 5- Habitat
- 6- Affaires scolaires
- 7- Sport / Manifestations
- 8- Cohésion sociale

Vote : 29 votants, 29 pour, unanimité.

22 – Examen et vote du compte de gestion 2019

Vote : 29 votants, 29 pour, unanimité.

23 – Examen et vote du compte administratif 2019

Le 1^{er} Adjoint M. Jean-François MIDON reprend la synthèse du Compte Administratif. L'ordonnance du 25/3/2020 a permis de regrouper le budget primitif et le compte administratif (vote compte de gestion du comptable de Essey les Nancy).

Monsieur le Maire remercie tous les fonctionnaires pour leurs efforts. C'est aussi grâce à tous si l'on gère bien avec un budget contraint. Saint-Max est la seule ville à ne pas avoir augmenté l'impôt depuis 1983, 0 emprunt depuis 6 ans. La Ville est sous les strates nationales quant à l'endettement (487 € au 31/12/2019 face à une moyenne nationale de 864 €). 2021 signifie le bout du désendettement. La période s'avère donc favorable à de

nouveaux investissements pour travailler sur de nouveaux projets (Hôtel de Ville) (annuité dette : 57 €/habitant de Saint-Max, 112 €/habitant au niveau national).
M. Jean-François MIDON revient sur l'importance des investissements des collectivités qui font vivre les commerces locaux.

Le Doyen, M. Alain VIBERT vient faire voter le Compte Administratif en l'absence de M. le Maire Eric PENSALFINI.

Vote : 28 votants, 25 pour, 3 abstentions.

24 – Affectation du compte de résultat 2019

Vote : 29 votants, 26 pour, 3 abstentions.

25 – Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2020

Commentaire de M. Jean-François MIDON sur l'année écoulée.

L'année 2020 fut une année électorale, réélection de Monsieur le Maire Eric PENSALFINI. Evènement COVID : pertes de recettes, coût des produits... La municipalité a investi (parc).

Monsieur le Maire précise que la sortie de 381 logements est en cours, que l'avenir est important, la qualité de vie, le développement durable également. Il faut se donner les moyens d'assurer des services publics de qualité. Il mentionne par ailleurs une erreur dans le document, il convient de lire végétalisation et non minéralisation. Enfin, il incite à la plus grande vigilance quant à l'après COVID.

Remarque de Mme Béatrice BAUER : La signature d'une convention avec l'Education Nationale sur les activités 252 C.

Vote : 29 votants, 26 pour, 3 contre, adopté à la majorité

26 – Examen et vote du Budget Primitif 2020

M. Jean-François MIDON remercie les services et reprend les éléments.

Monsieur le Maire Eric PENSALFINI rappelle que le budget global a baissé.

Monsieur Gérard GRANDCLAUDON demande la parole afin de formuler 3 remarques.

1- Subvention aux Amis du Clos Gourmand.

Monsieur le Maire : verger créé, chemin piéton, 15/20 membres. 100 € donnés dans l'attente de pouvoir constater si l'association est viable et éventuellement donner davantage.

2- Subvention pour le foot (9.000 €, versement en plusieurs fois ?)

Monsieur le Maire : En plusieurs fois.

Association Curie Curieux : Monsieur le Maire indique qu'elle a été dissoute.

3- Subvention Arabesque : 1.000 € (association s'arrête en juin).

Monsieur le Maire : Marie-Laure part en retraite en octobre et devait faire un gala qui n'a pas eu lieu. 1.000 € pour couvrir la perte. Cette association date de 1983 et a rendu de nombreux services.

Intervention de Mme Christine MINERY : L'opposition s'associe aux remerciements en direction des personnels. La situation COVID a privé de commission. DOB et budget primitif votés en même temps. La situation est dommageable. Les documents transmis sont clairs. Les signaux financiers sont inquiétants.

- 1- Le résultat est plus faible (environ 6.000 €)
- 2- L'épargne nette plus faible.
- 3- Capacité de désendettement diminuée.

Questionnement : Incident de parcours, risque de dégradation à long terme ? Horizon à 3, 5 ans ?

L'opposition ne votera pas le budget 2020.

Arguments de Monsieur le Maire Eric PENSALFINI :

- On a été raisonnables, on compte sur ce que l'on a en recettes. 2019 a été une année plutôt dynamique.
- La commune n'a pas reçu toutes les recettes de l'Etat (les subventions parviennent de plus en plus tardivement).
- Il faut aller de l'avant, l'Etat contraint, centralise et n'aide pas.
- Il espère que demain sera mieux qu'hier.
- L'exercice financier indique que les recettes sont en baisse, le travail effectué, tend à augmenter ces recettes (locations de salles, etc...)
- L'engagement de la nouvelle mandature est fort. Rappel de la tenue des engagements à mi-mandat lors du précédent.
- L'indication que si nous ne devons pouvoir faire, nous expliquerions pourquoi.
- La masse salariale n'a pas augmenté, elle est plus faible ou semblable à 2008.
- Il faudra regarder les postes
- L'importance du maintien des associations.
- La rigueur a ses limites, on est à la marge.
- Le sérieux des personnes engagées et des fonctionnaires
- La programmation de projet que l'on ne connaissait pas lors de l'élection
- Au niveau de la Métropole qui perçoit la taxe professionnelle, la question est de savoir comment cela va se passer.
- Il n'y a pas de garanties, on fait le maximum. Effet boomerang des difficultés.
- L'apport de 185.000 € en plus pour 75 habitants supplémentaires.
- Il ne faut pas douter des engagements, il faut que l'opposition soit aux côtés de la majorité pour maintenir le niveau des habitants à plus de 10.000.
- Il est nécessaire de toujours aller de l'avant, d'aller chercher les fonds européens, ceux de la Métropole.
- A l'attention de M. GRANDCLAUDON : Il n'a pas été possible de voter certaines subventions en raison du confinement.
- La prime va augmenter la masse salariale, la commune a assuré les salaires en période de confinement, même pour les vacataires.

Vote : 29 votants, 26 pour, 3 contre, adopté à la majorité

27 – Fiscalité directe locale : Vote des taux - année 2020

Taux, bâti : 8,40 non bâti : 12,93

Vote : 29 votants, 26 pour, 3 abstentions adopté à la majorité

28 – Renouvellement ligne de trésorerie 2020-2021

Plafond initial de la ligne de trésorerie : 800.000

Nouveau plafond de la ligne de trésorerie : 1.000.000

Monsieur le Maire :

L'augmentation est nécessaire en raison du décalage des recettes de l'Etat.

Prise de parole de Mme MINERY :

L'opposition demande un récapitulatif de l'utilisation de la ligne de trésorerie sur une année (combien de fois, ...).

Monsieur le Maire formule à Mme MINERY de faire sa demande par mail à Mme COQUERON afin de pouvoir y répondre précisément.

Il rappelle par ailleurs que les recettes ont baissé, que les salaires ont été maintenus, que des avances de trésorerie ont été engagées pour faire face à des dépenses de fonctionnement (et non d'investissement).

M. Jean-François MIDON précise que la commune déplore des décalages des rentrées financières.

Mme Emeline NESME ne participe pas au vote.

Vote : 28 votants, 25 pour, 3 abstentions.

Monsieur le Maire invite les membres du conseil municipal à signer les documents liés au vote du budget et leur remet un dossier sur les droits des élus.

CLOTURE DU CONSEIL : 21h30

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : 6/7/2020 AU FOYER CULTUREL GERARD LEONARD.